PROTOCOLE EN EPS

Chers parents, veuillez trouver ci-joint le protocole sanitaire en EPS du collège Joseph BEDIER. Il reprend le protocole sanitaire du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports du 26août 2020 et suit les recommandations de l'inspection académique EPS de la Réunion.

- Tous les trajets (collège/installations) se font avec **le port du masque**
- Les **élèves enlèvent leur masque <u>avec l'autorisation</u> de l'enseignant <u>pour la pratique physique</u>**
- La **bouteille d'eau est obligatoire** afin d'éviter les aller-retours aux points d'eau
- Les vestiaires ne sont pas accessibles, il est demandé aux élèves de **venir en cours déjà en tenue.** Il est possible à la fin du cours d'au moins changer de tee-shirt aux toilettes (quand l'élève a cours après)
- Une **désinfection ou un lavage des mains est réalisé <u>avant et après</u>** chaque cours
- Possibilité d'échange de matériels au sein d'un même groupe (avec désinfection après le cours)
- Il est rappelé aux élèves de **garder une distance d'au moins 2m** entre eux pendant la pratique

NATATION (selon le protocole de la piscine du centre ville et des recommandations de l'ARS)

Nous suivons les règles de la piscine municipale
- Utilisation des vestiaires individuels (4 garçons et 4 filles)
- Douche avant d'entrer dans l'eau
- **Douche +savon après la pratique** => il est souhaitable d'avoir son propre savon
- Pas plus de 6 élèves par ligne d'eau
- Le port du masque est obligatoire au bord du bassin
- Les affaires personnelles sont au bord du bassin (rien ne reste dans les vestiaires ou gardés par le personnel communal)